

# La FSE et la réforme scolaire

## UNE APPROCHE CRITIQUE, CRÉDIBLE ET FRUCTUEUSE

Aux membres des syndicats affiliés à la FSE

Vous avez probablement pris connaissance, depuis quelques semaines, de nos récentes interventions publiques sur la réforme scolaire, associées à une publicité dans les quotidiens québécois. Je vous invite aussi à consulter notre site Web (<http://fse.qc.net>), en particulier la section « La réforme dans tous ses états ». Ces interventions, notamment la conférence de presse du 2 mai, demandaient une action rapide du gouvernement et s'adressaient à l'ensemble des partis politiques et aux responsables du système scolaire québécois.

À quelques jours de l'ouverture de la nouvelle législature de l'Assemblée nationale, nous avons martelé que si la réforme scolaire doit vivre et continuer à se développer, des correctifs majeurs doivent y être apportés, en particulier sur l'évaluation. Nous avons la veille obtenu une rencontre avec la nouvelle ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M<sup>me</sup> Michelle Courchesne, pour prendre contact et lui faire part de nos revendications. La ministre a semblé très intéressée par notre présentation et a avoué partager plusieurs constats que nous lui soumettions. Nous attendons des réponses quand elle aura terminé sa première ronde de consultations avec les acteurs du réseau. Mais nous sommes convaincus que « Réformer la réforme, ça presse ! ».

### Nos revendications sur l'évaluation

- Nous demandons expressément que le régime pédagogique soit modifié pour confirmer et asseoir la possibilité de **redoublement dès la première année** de chacun des cycles.
- La **promotion annuelle** devrait aussi être réintroduite pour traduire aux parents non seulement de quelle façon l'élève chemine, mais aussi dans quelle mesure il satisfait aux exigences du programme, remettant ainsi en question le lourd bilan de fin de cycle.
- Nous avons, de plus, exprimé que le **libellé des compétences disciplinaires** devait être revu et, dans certains cas, remis en question, et qu'il fallait procéder à des **regroupements**.
- Nous avons demandé que le bulletin soit concis et qu'il puisse faire appel **aussi bien aux notes qu'aux cotes**, les notes semblant proscrites dans les milieux sous prétexte de la réforme.
- Enfin, nous ne croyons pas, comme plus de 16 000 de nos membres qui ont signé la pétition à cet effet, que les **compétences transversales** doivent faire l'objet d'une évaluation formelle, même si l'on doit viser le développement global de l'élève.

# Réformer la réforme ça presse !

Vous aurez aussi noté que la question du bulletin chiffré a été reprise par le premier ministre dans le discours inaugural. Nous ne demandons pas le bulletin chiffré imposé, mais, en nous appuyant sur l'expertise du personnel enseignant et après consultation, nous voulons une réelle possibilité d'y avoir recours.

En décembre dernier, après vous avoir consultés, nous avons interpellé avec la CSQ le ministre Fournier parce qu'il nous semblait impératif de « Réformer la réforme ». Nous avons notamment obtenu la possibilité du report du programme Science et technologie pour la 3<sup>e</sup> secondaire et le report de la diversification des parcours, en faisant valoir l'impréparation des milieux ; le ministre a confirmé la possibilité de reprise des apprentissages en cours de cycle et a reconnu explicitement que la différenciation pédagogique ne doit jamais permettre la réussite à rabais, ni remplacer les mesures de soutien. Devant la contestation des commissions scolaires, nous sommes intervenus à nouveau pour obtenir une meilleure assise à la possibilité réelle de redoublement.

Nous ne croyons pas qu'on puisse ou qu'il faille tout stopper ou faire marche arrière, mais nous devons dénoncer les dérives de la réforme et le fatras qui l'entoure. Nous avons développé une approche critique, exigé les correctifs quand c'était nécessairement ou carrément un changement de cap, comme en décembre dernier. C'est par nos démarches, depuis plusieurs années, que nous avons obtenu la reconnaissance de notre autonomie professionnelle, notamment dans le choix des méthodes pédagogiques. Nous avons obtenu un rythme d'implantation variable et une période d'appropriation sur trois ans. Deux fois, nous avons obtenu des reports d'un an de l'implantation. Nous avons fait reconnaître que l'organisation par cycle ne devait pas se traduire par la multiplication des classes à plus d'un niveau. Nous avons fait débloquer plusieurs dizaines de millions de dollars pour la formation du personnel, exigé et obtenu des manuels, et insisté pour qu'on puisse mesurer les effets réels de la réforme.

Votre fédération syndicale vous entend, vous représente, et intervient directement auprès des décideurs. Nous faisons valoir nos positions publiquement avec un certain succès, si l'on constate que la nécessité de revisiter la réforme semble de plus en plus partagée par les faiseurs d'opinion et qu'elle est devenue un enjeu politique, délicat, mais auquel tous les partis doivent apporter des réponses satisfaisantes.

Nous avons exprimé à la ministre qu'il y a urgence à régler les problèmes liés à l'évaluation et nous nous attendons à des réponses rapides de sa part. C'est un dossier que nous suivons de près. Nous avons aussi l'intention, au cours des semaines à venir, et à la prochaine rentrée, d'exposer les difficultés liées à l'intégration de plus en plus lourde d'élèves en difficulté dans les classes ordinaires et la nécessité de baliser convenablement cette approche, pour éviter les contraintes excessives sur des classes par ailleurs souvent écrémées de leurs meilleurs éléments, au profit du privé ou des programmes particuliers sélectifs.

Nous aurons sûrement l'occasion d'échanger sur ces questions. Nous sommes convaincus que nos interventions sont d'autant plus efficaces que leur objectif est partagé activement par l'ensemble des membres que nous représentons. Permettez-moi enfin, à quelques semaines de la pause estivale, de vous souhaiter de bonnes vacances que je sais tout à fait méritées.

*Johanne Fortie*

La présidente,  
Johanne Fortier  
17 mai 2007

**Dernière heure :** Nous apprenons qu'il y aura réunion spéciale de la Table de pilotage de la réforme, le 29 mai 2007, en réponse à nos représentations. La ministre Courchesne fera connaître les orientations qu'elle entend privilégier pour l'évaluation des élèves et recevra les commentaires des membres de la Table avant de finaliser ses positions. Nous y serons !